



Novembre 2016

DEMANDE D'HOMOLOGATION D'UN TOURNOI OU CHAMPIONNAT DE PADEL

RAPPELS IMPORTANTS

Seuls les clubs affiliés à la FFT, les structures habilitées, les comités départementaux et les ligues peuvent organiser un tournoi homologué par la FFT, c'est-à-dire un tournoi dont les résultats seront pris en compte pour le calcul du classement français.

Il est rappelé que cette demande d'homologation est obligatoire, conformément à l'article 18 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée, pour toutes les épreuves ouvertes aux licenciés. La demande d'homologation doit être transmise à votre Ligue dans les délais suivants :

- P100 / P250 / P500 : 6 semaines avant le 1^{er} jour du Tournoi
- P1000 : 8 semaines avant le 1^{er} jour du Tournoi

La demande d'homologation doit être remplie soigneusement ; elle sera ensuite envoyée par courriel ou courrier postal à votre ligue. Elle constitue un engagement contractuel entre l'organisateur du tournoi et la Ligue. Une fois l'homologation accordée, toute modification des indications renseignées dans le formulaire ci-dessous devra être signalée à la Ligue.

La Ligue confirmera l'homologation au club en lui retournant le numéro d'homologation. Ce numéro – déterminé par la Ligue - devra figurer sur les affiches et tous autres supports utilisés pour la promotion du tournoi. Le numéro d'homologation est structuré de la manière suivante : P2017XXL01000NNN (XX étant le numéro de la Ligue, NNN étant un numéro séquentiel).

Pour un Championnat Régional ou une Phase Interrégionale des Championnats de France, le numéro d'homologation sera structuré de la manière suivante : R2017XXL01000NNN.

Tout organisateur d'une épreuve homologuée s'engage à respecter les Règlements Sportifs et Règles du Jeu du Padel édictés par la FFT.

Le club organisateur doit faire une demande d'homologation unique pour l'ensemble des épreuves du tournoi qu'il organise.

Une fois la demande d'homologation visée et validée par la Ligue, celle-ci sera transmise à la FFT – dnarodetzki@fft.fr, et le Tournoi ou Championnat sera mis en ligne sur le site de Padel Magazine.

REDEVANCE FEDERALE

MONTANT TOTAL DES PRIX	DESIGNATION	TAXE TOURNOI 2017
AU CHOIX DE L'ORGANISATEUR	TOURNOI <i>(une ou plusieurs épreuves)</i>	24 €
0 €	CHAMPIONNAT REGIONAL / PHASE INTERREGIONALE CHT DE FRANCE	0 €

Pour un tournoi, merci de bien vouloir adresser ce formulaire d'homologation à la ligue, accompagné d'un chèque de 24€ à l'ordre de votre ligue.

NUMERO D'HOMOLOGATION (attribué par la Ligue) :

Année sportive Ligue Code club

Nom du club Date de début __/__/____ Date de fin __/__/____

Libellé du tournoi

COMITE DE TOURNOI OU DE CHAMPIONNAT

Composition du Comité : 3 personnes licenciées âgées de 18 ans ou plus

(Le juge arbitre ne peut en aucun cas faire partie du Comité)

Nom Prénom Licence

Nom Prénom Licence

Nom Prénom Licence

LES TERRAINS

ADRESSE DES TERRAINS :

Code postal : Ville :

Nb terrain(s) extérieur(s) : Nb terrain(s) couvert(s) :

JUGE-ARBITRE ET ENGAGEMENTS

Juge arbitre : licencié et âgé de 18 ans ou plus

NOM : PRENOM :

MAIL (obligatoire) :

Licence Qualification : JAT1 JAT2 FJAT3 Badge (NB : P 1000 = JAT2 minimum)

Engagements à adresser à :

NOM : PRENOM :

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone portable Téléphone fixe

MAIL (obligatoire) :

EPREUVES ORGANISEES ET MONTANTS DES PRIX

*L'épreuve de Double Mixtes n'est pas prise en compte dans le calcul du Classement

Le Montant minimum des prix minimum – en espèces – détermine la catégorie du Tournoi pour les épreuves de Double MESSIEURS et Double DAMES :

P 100 : de 0€ à 249€

P 250 : de 250€ à 499€

P 500 : de 500€ à 999€

P 1000 : 1.000€ et plus

Veillez cocher les épreuves organisées. Vous ne pouvez organiser qu'une épreuve Double Messieurs, une épreuve Double Dames et une épreuve Double Mixtes. En revanche, les catégories des épreuves peuvent être différentes entre les dames et les messieurs.

	<i>DMX : non homologuée</i>	P100	P250	P500	P1000	MONTANT DES PRIX		
						Espèces (en €)	Lots (en €)	Total (en €)
DOUBLE MESSIEURS								
DOUBLE DAMES								
DOUBLE MIXTES*								

PRIX PAR EQUIPE, EN €	DOUBLE MESSIEURS	DOUBLE DAMES
VAINQUEUR		
FINALISTE		
DEMI-FINALISTE (X2)		
QUART DE FINALISTE (x4)		
1/8ème DE FINALISTE (x8)		
1/16ème DE FINALISTE (x16)		
TOTAL		

DROITS D'ENGAGEMENTS

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : / /

	DROITS D'ENGAGEMENT PAR JOUEUR(SE)
DOUBLE MESSIEURS	€
DOUBLE DAMES	€
DOUBLE MIXTES	€
<u>REDUCTIONS :</u>	
<i>LICENCIE(E) DU CLUB</i>	€ (par épreuve)
<i>INSCRIPTION 2 EPREUVES</i>	€ (au total)

FORMATS DES MATCHES

	DMX <i>épreuve non homologuée</i>	P100	P250	P500	P1000	FORMATS DE MATCHES				
						Format 1 : 2 sets à 6 jeux (traditionnel)	Format 2 : 2 sets à 6 jeux, 3ème set SJD à 10 pts	Format 4 : 2 sets à 6 jeux, no ad, 3ème set SJD à 10 pts	Format 6 : 2 sets à 4 jeux, no ad, jeu décisif à 3/3, 3ème set SJD à 10 pts	Format 9 : 1 set à 9 jeux, no ad, jeu décisif à 8/8
DOUBLE MESSIEURS										
DOUBLE DAMES										
DOUBLE MIXTES										

P100 et épreuve DMX non homologuée : tous les formats de jeu sont possibles (4 équipes minimum/épreuve)

P250 (4 équipes minimum) :

Avant les 1/2 finales : format au choix de l'organisateur

1/2 finales et finale : format 1, 2 ou 4 obligatoire

P 500 (8 équipes minimum) :

Avant les 1/4 finale : format au choix de l'organisateur

A partir des 1/4 finale : format 1, 2 ou 4 obligatoire

P 1000 (16 équipes minimum) :

Jusqu'aux 1/2 finales : format 1 ou 2 obligatoire

Finale : format 1 obligatoire

MARQUE DES BALLEES

LA LISTE DES BALLEES HOMOLOGUEES FFT EST CONSULTABLE SUR LE SITE FFT :

http://www.fft.fr/sites/default/files/pdf/balles_padel_2016.pdf

BALLEES DU TOURNOI :

VISA DE LA LIGUE

NOM : PRENOM:

FONCTION : SIGNATURE :

Formulaire à transmettre par mail à la DCEF à Mme Dominique NARODETZKI – dnarodetzki@fft.fr